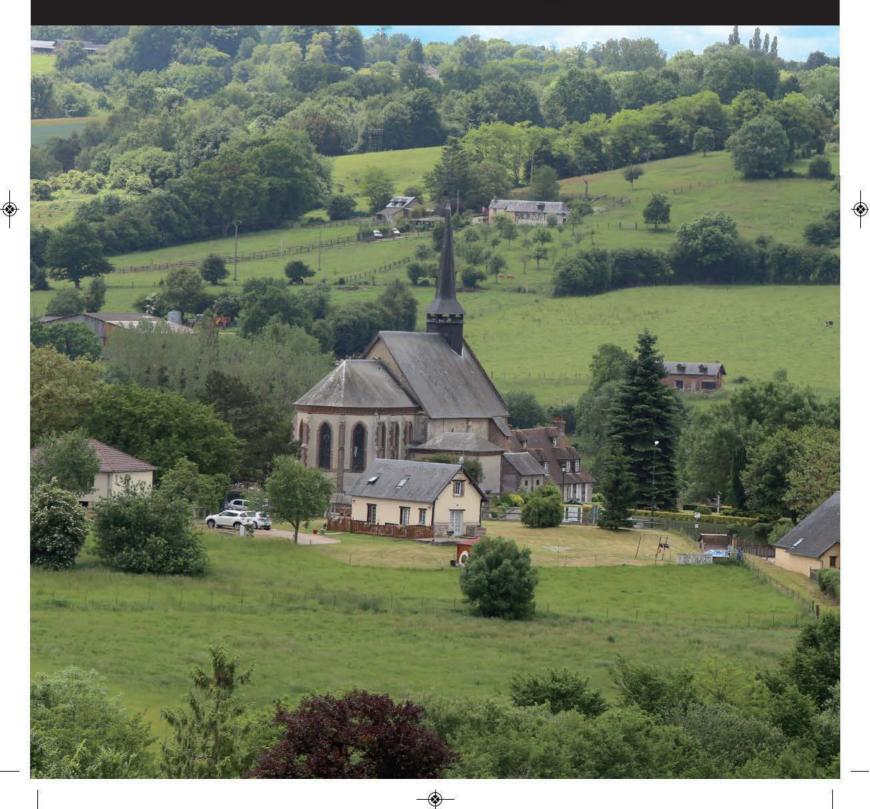


La Gazette de Glos

Juin 2017 - N° 77









Naissances

Fantine DA COSTA est née le 3 décembre Juliette LANGLOIS est née le 7 février Jade MUIDEBLÉ est née le 19 février Ilan PIVAIN est né le 18 mars Mia LETALLEUR est née le 1^{er} juin



Décès



Robert BARIL est décédé le 11 février Lionel MARIE est décédé le 07 février Christian LAIGNEAU est décédé le 08 février Dominique POTTIER est décédée le 19 mai



- 2 Etat Civil
- 3 Editorial
- 4) à 8 Conseil Municipal
- Nouveau à Glos
- 10 à 12 Le Mot de l'Ecole
- 13 APE & Centre de Loisirs
- 14 à 15 Cercle des Jeunes d'Autrefois
- [16] Entente Sportive des 2 Vallées

- 17 Sports à Glos
- 18 Anciens Combattants
- 19 Union de Glos
- 20 Paroisse & Le Patrimoine de Glos
- 21 Clin d'œil d'une habitante de Glos
- 22 à 26 Lu Pour Vous
- **27** SIФMA
- 28 Infos Pratiques

La Gazette de Glos 2 Juin 2017





commençons si vous le voulez bien à parler budget... et plus précisément de celui de 2017. Il a été voté lors de la séance du conseil municipal du 3 mars. Et, comme à l'habitude il vous est présenté dans ses grandes lignes, dans les pages qui suivent. Aussi je n'entrerai pas dans les détails de ce budget, je me limiterai à vous en commenter les points essentiels.

Les dépenses de l'année 2016 ont été non seulement contenues mais elles se sont avérées inférieures pour un montant de 127500 €, montant qui va nous servir en grande partie au financement de nos investissements 2017. Le total de ces dépenses d'investissement s'élève à 255700 €, dont 139300 € d'opérations financières (remboursement des emprunts et résultat reporté). L'essentiel de ces dépenses porte sur des travaux de voirie, au cimetière, sur les extensions de réseau, eau et électricité, et sur l'achat de matériel pour la cantine.

Nos finances sont saines, nous devons toutefois rester prudents et penser à l'avenir, sachant que les dotations de l'état risquent encore de baisser ou de ne plus évoluer, et nos charges d'augmenter (il se peut que nous ayons à assurer la totalité des dépenses pour les rythmes scolaires par exemple) C'est pour cela que nous avons décidé d'augmenter de 1,5% les taux des taxes communales, ce qui nous classe encore dans les communes les moins imposées de notre secteur.

Les travaux :

Comme vous l'avez certainement déjà constaté, des travaux ont été engagés Chemin de Chambray. Ils sont de deux natures : dans un premier temps il s'agit de refaire tout le réseau de distribution d'eau de la Prébende depuis Courtonne la Meurdrac, réseau vétuste et sous-dimensionné, et dans un deuxième temps de la réfection de la chaussée qui en a bien besoin. Ils sont appelés à durer plusieurs semaines.

Des travaux vont être également réalisés dans la traverse du bourg, à hauteur du lotissement des Plaines, de l'école, et le passage surélevé au niveau de la boulangerie et de l'épicerie va être refait.

Des opérations sont prévues au cimetière : relevage d'un certain nombre de tombes abandonnées, réalisation d'un jardin du souvenir plus approprié, agrandissement du colombarium. Enfin, l'installation des bornes de recharge pour les véhicules électriques a été réalisée sur le parking de l'église, elles sont opérationnelles.

De nouvelles activités à Glos:

Vous avez sans doute remarqué l'ouverture d'un cabinet de soins, 40 Route d'Orbec. Une infirmière y est déjà installée, elle sera rejointe par un ostéopathe à la fin du mois d'août. Deux autres activités à signaler également : coiffure et vente

de viande à la ferme. Vous les découvrirez plus précisément dans les pages qui suivent. Bienvenue et bon courage à tous les quatre, nous leur souhaitons pleine réussite, dont nous ne doutons pas.

A noter également l'arrivée et l'installation d'une nouvelle association dans notre commune: l'association des archers, qui a commencé son activité au stade. Faites sa connaissance dans ce numéro.

■ La Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie :

Elle été mise en place début janvier, elle regroupe je le rappelle cinq intercommunalités, elle compte 75000 habitants, elle est dotée de nouvelles compétences.

Un important travail d'organisation a déjà été réalisé, tant au niveau personnel, qu'en matière d'aménagement, de modalités de fonctionnement, de mise en place des commissions, du budget. Il reste encore des « réglages » à faire ce qui est évident.

Vous comprendrez qu'il m'est impossible de vous décrire ce que recouvre cette CA aujourd'hui, aussi pour en faire connaissance je vous invite à vous rendre sur son site internet lisieux-normandie.fr qui, s'il n'est pas encore complet vous apportera beaucoup d'informations. Vous y trouverez notamment son Acte Fondateur.

Je vous laisserai découvrir ce qui se rapporte à tous les autres sujets : école, associations, APE, paroisse, lu pour vous, compte-rendu des réunions de conseil, etc., etc......dans le contenu de ce numéro.

Bonne lecture, en attendant les vacances que je vous souhaite les plus ensoleillées et les plus agréables possible.

> Bien cordialement Bernard Broisin-Doutaz

Dominique Pottier, notre collègue du conseil municipal nous a quittés il y a quelques semaines.

Très attachée à sa commune, elle s'était notamment investie dans l'aménagement du presbytère avant de connaître ses problèmes de santé.

Nous garderons d'elle le souvenir d'une personne affable, souriante, à l'écoute des autres. Toutes nos pensées et toute notre affection vont à sa famille et à ses proches.





COMPTE-RENDU SEANCE DU 27 JANVIER

INFORMATIONS COMMUNALES

- Travaux école: le portail côté entrée des maternelles va être changé dans les prochaines semaines, il est déjà en commande. une subvention a été attribuée par la Préfecture du Calvados.
- Stationnement abusif et voitures abandonnées: plusieurs véhicules sont en stationnement abusif ou abandonnés sur des parkings publics communaux.
 M. le Maire s'est rapproché de la Gendarmerie et des services de l'état afin de retrouver le ou les propriétaires et/ou entamer une procédure de mise en fourrière de ces véhicules ventouses.
- Chemin de Chambray: le cabinet ABAC GEO a été missionné pour une étude concernant le cheminement piétonnier depuis le carrefour avec le chemin de Judée jusqu'à la salle des Sorbiers. D'autre part, le conseil Départemental a décidé la réfection de la voirie de la RD 266 sur le territoire communal.
- Nettoyage et élagage des arbres du jardin du presbytère, du square Jean-Charles Contel et des abords de la Mairie.
- Presbytère: la puissance électrique a été augmentée le 24 janvier afin de permettre une utilisation normale des appareils électriques.
- L'UNION de GLOS: La Fête de Glos organisée par L'UNION aura lieu le week-end du 29 et 30 juillet 2017, sur le thème des arts de rue.

TRAVAUX DE VOIRIE - D.E.T.R. 2017

Dans le cadre des travaux de voirie 2017, le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré :

 DECIDE d'inscrire au budget 2017 les travaux de voirie 2017, travaux d'amélioration de la sécurité chemin des Loges et carrefour du bourg, travaux de grosse réparation sur chaussée entre le carrefour du bourg et la Mairie, en dépenses d'investissement article 2151 de l'opération 0103 pour un montant de 52 112,50 € HT et en recettes à l'article 1341 pour un montant de 15 633,75 € (DETR),

- DEMANDE l'aide de l'état, par l'octroi d'une subvention spécifique de dotation d'équipement des territoires ruraux,
- AUTORISE M. le Maire à engager toutes les démarches nécessaires au financement et à la réalisation de l'opération.

EQUIPEMENT RESTAURANT SCOLAIRE D.E.T.R. 2017

Dans le cadre de l'équipement de la cantine du groupe scolaire, le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré:

- DECIDE d'inscrire au budget 2017 l'achat et l'installation de matériel pour la cantine du groupe scolaire, en dépenses d'investissement article 2188 de l'opération 0701 pour un montant de 5095,45 € HT et en recettes à l'article 1341 pour un montant de 1528,65 € (DETR),
- DEMANDE l'aide de l'état, par l'octroi d'une subvention spécifique de dotation d'équipement des territoires ruraux,
- AUTORISE M. le Maire à engager toutes les démarches nécessaires au financement et à la réalisation de l'opération.

TARIFS GITE COMMUNAL 2018

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de fixer les tarifs de location et d'utilisation du gîte communal situé dans les locaux du Presbytère, 2 rue de la Gare à GLOS, comme suit (applicable au 1 er janvier 2018):

	PRESBYTERE			
1	Basse saison (hors vacances scolaires)	Haute saison (vacances scolaires)		
Weekend (vendredi 19h au lundi 10h)	200 €	300 €		
Midweek (lundi 18h au vendredi 11h)	200 €	300 €		
Semaine (vendredi19h au vendredi 19h)	250 €	600€		
Acompte	100€			
Taxe de séjour	0,65 € par personne			
Caution/forfait ménage	300,00 € / 60 €			
Habitant de Glos	Réduction de 20% sur le tarif de la <u>première</u> location de l'année			
Location conjointe Salle les Sorbiers / Presbytère	Une réduction de 10% sera accordée au lo forfait location "Salle Les Sorbiers/ Pre			





MISE A JOUR DU DOCUMENT UNIQUE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET DE PENIBILITE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- DECIDE de confier à la société P.O.S. de SAINT CLOUD (92), la mise à jour du document unique relatif à l'évaluation des risques professionnels (selon le devis du 26 janvier 2017 pour un montant de 749,51 € HT)
- AUTORISE M. le Maire ou ses adjoints à signer les pièces nécessaires.

AIDE PARTICULIERE POUR PERSONNES EN DIFFICULTE

Madame HOUSSAYE, membre de la commission d'aide sociale, expose au conseil la situation d'une famille de la commune. Elle propose que le C.C.A.S. prenne en charge l'échéance du mois de janvier courant pour la facture d'électricité de cette famille.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré et à l'unanimité.

- **DECIDE** de prendre en charge l'échéance du mois de janvier courant pour la facture d'électricité à hauteur de 654,30€. Cette dépense sera prise en charge à l'article 6713 en section de fonctionnement sur le Budget communal.

CONVENTION U.N.C.M.T. 2017

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- DECIDE la signature de la convention entre l'Union Normande des Centres Maritimes et Touristiques (U.N.C.M.T.) et la commune de Glos, pour l'année 2017. Les crédits seront inscrits au BP 2017.
- AUTORISE M. le Maire ou ses Adjoints à signer les pièces nécessaires.

COMPTE-RENDU SEANCE DU 03 MARS

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Présentation par M. VAILLANT-PERUS:

Soit 216 551,10 € d'excédent en fin d'exercice pour la section de fonctionnement.

Résultat de l'exercice : 93 159,89 €

Résultat reporté en recettes

Dépenses d'investissement :	127 364,43 €
Recettes d'investissement:	27 108,36 €

Soit 87 014,07 € de déficit en fin d'exercice pour la section d'investissement.

Résultat de l'exercice : -100 256,07 €

Restes à réaliser :

ment est de 125 937,03 €

M. VAILLANT-PERUS soumet le compte administratif 2016 au vote du conseil. M. le Maire s'est retiré au moment du vote. Adopté à l'unanimité.

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA CAISSE DES ECOLES, POUR INFORMATION

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION LOCAUX 2017

Suite à la Commission Finances du 1er février dernier, Monsieur le Maire propose l'augmentation des taux des contributions directes de la manière suivante :

Taxe d'habitation :..........7,11 % en 2016 à 7,22 % Taxe foncière (bâti) : ..17,66 % en 2016 à 17,92 % Taxe foncière (non bâti) :25,69 % en 2016 à 26,08 %

Soit une augmentation de 1,50 %.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DECIDE** d'appliquer les taux d'imposition suivants pour l'exercice 2016 :

Taxe d'habitat	ion :	7,22 %
Taxe foncière	(bâti) :	17,92 %
Taxe foncière	(non bâti) :	26,08 %

VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2017

Voir pages 7 et 8.

LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CESSOIN D'UN CHEMIN RURAL

Vu le Code rural, et notamment son article L. 161-10; Vu le décret n° 76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête publique préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des chemins ruraux et notamment son article 3;

La Gazette de Glos 5 Juin 2017





Vu le Code de la voirie routière, et notamment ses articles R. 141-4 à R. 141-10;

Considérant que le chemin rural, sis, n'est plus utilisé par le public : chemin en mauvais état, devenu impraticable et dangereux pour le public

Considérant l'offre faite par M. et Mme DRILLET d'acquérir ledit chemin.

Compte tenu de la désaffection du chemin rural susvisé, il est donc dans l'intérêt de la commune de mettre en œuvre la procédure de l'article L. 161-10 du Code rural, qui autorise la vente d'un chemin rural lorsqu'il cesse d'être affecté à l'usage du public.

Considérant, par suite, qu'une enquête publique devra être organisée conformément aux dispositions des articles R. 141-4 à R. 141-10 du Code de la voirie routière.

Le conseil municipal

Après en avoir délibéré,

Constate la désaffectation du chemin rural,

Décide de lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L. 161-10 du Code rural;

Demande à Monsieur le maire à organiser une enquête publique sur ce projet.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE REFUGE ANIMAL AUGERON

Monsieur le Maire expose qu'il convient de renouveler la convention avec le refuge animal augeron. La participation des communes partenaires s'élève à 0,80 € par habitant.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DECIDE** la signature de la dite convention entre le Refuge Animal Augeron et la commune de GLOS.
- **AUTORISE** M. le Maire ou ses Adjoints à signer les pièces nécessaires.

COMPTE-RENDU DU 07 AVRIL

INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

- Bilan de la réunion SDIS sur la réforme de la défense incendie par Didier VAILLANT-PERUS, réforme qui aura une incidence sur la délivrance des permis de construire (une construction ne devant pas être située à plus de 400m d'un dispositif incendie): 2 mesures à prendre par les communes pour le 31/12/2017
 - Un arrêté communal recensant les points d'eau et d'incendie (PEI)
 - Un schéma communal Défense Incendie avec l'aide du SDIS

- Référent patrimoine communal
- Enquête publique pour déclassement de voirie (lavoir du chemin de Colandon) du 02 mai au 1er juin aux heures d'ouverture au public de la mairie, dossier à consulter sur place. Permanence de M. Gérard ERNAULT, commissaire enquêteur, le 02 mai de 15h30 à 17h30 et le 1er juin de 15h30 à 17h30.
- La commune de GLOS collectivité pilote avec l'éditeur de logiciel Odyssée pour la mise en place du Prélèvement à la source prévu pour janvier 2018. Début des tests en juillet.
- Petits rappels sur les feux qui sont interdits et les animaux en divagation : plusieurs plaintes en mairie.
- Enquête Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics à retourner avant le 17 avril

EQUIPEMENT NUMERIQUE GROUPE SCOLAIRE - DEMANDE DE SUBVENTION D.S.I.L. 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré:

- DECIDE d'inscrire au budget 2017 l'achat de matériel informatique (PC portables, en dépenses d'investissement article 2183 de l'opération 0703 pour un montant de 2818,68 € HT (3382,42 € TTC) et en recettes à l'article 1341 pour un montant de 1691,21 € (DSIL),
- DEMANDE l'aide de l'état, par l'octroi d'une subvention spécifique de dotation de soutien à l'investissement public local,
- AUTORISE M. le Maire à engager toutes les démarches nécessaires au financement et à la réalisation de l'opération.

INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNI-CITE – ADJOINT TECHNIQUE 2^{EME} CLASSE

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- → **DECIDE** que les coefficients applicables sont :
- Adjoint Technique 2ème classe catégorie C : coefficient 8 (I.A.T.)
- → DECIDE que ces indemnités feront l'objet d'un réajustement automatique lorsque les montants seront revalorisés ou modifiés par un texte réglementaire,
- → AUTORISE M. le Maire ou MM. les Adjoints à signer les pièces nécessaires.

Rappel également :

Les riverains doivent entretenir les haies et le trottoir devant leurs façades.

La Gazette de Glos 6 Juin 2017





DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COM-MUNE AUPRES DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATIONDES CHARGES TRANSFEREES

Après que M. BROISIN-DOUTAZ ait rappelé le rôle de ce représentant, M. VAILLANT-PERUS est désigné

IMPLANTATION DU SIEGE SOCIAL DU CLUD DE TIR A L'ARC

La Mairie prend en charge l'achat d'un filet de protection 3mx12m comme convenu. A la demande de M. TAVENNNE, président de l'ACPA, le siège social de cette association serait à GLOS. M. le Maire suggère que l'adresse du stade soit retenue comme siège social et qu'une boîte à lettre soit installée pour l'ACPA.

PRISE EN CHARGE A DOMICILE

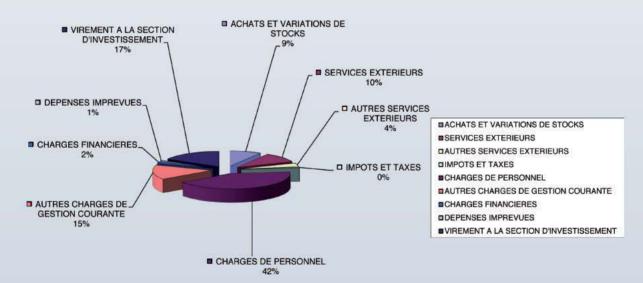
M. BROISIN-DOUTAZ, membre de la commission d'action sociale, rappelle au conseil la situation d'une habitante de la commune. Il propose la reconduction de la prise en charge financière de 2 heures par mois d'aide à domicile, pour cette personne.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

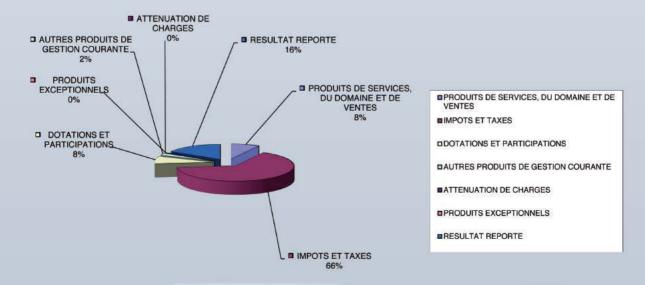
 DECIDE la prise en charge de 2 heures par mois d'aide à domicile de l'ADMR L'Augeronne pour l'année 2017, soit 108,10 euros par trimestre, versés directement à Mme VALLEE Geneviève.

Cependant, à la demande des conseillers municipaux présents, ce point sera à remettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal pour réactualiser également le nombre d'heures pris en charge.

Dépenses de fonctionnement BP2017



Recettes de fonctionnement BP 2017



La Gazette de Glos 7 Juin 2017







MAIRIE DE GLOS -BP 2017 DEPENSES - SECTION D'INVESTISSEMENT

ARTICLE / OPERATION	INTITULE	Crédits Ouverts 2016	CA 2016	RESTE A REALISER	BP 2017	Total
OPERATION	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE ET DE VENTES	114 600.00 €	81 674.56 €	3 600.00 €	116 400.00 €	110 000.00 €
98	Travaux Presbytère (art 21318)	10 000.00 €	11 438.00 €			0.00
98	Travaux Presbytère (art 2184)					
	Travaux Eglise (art 21318) (vitraux/parafoudre)	5 000.00 €	3 866.88 €			0.00
	voirie (art 2151)	44 000.00 €	41 309.00 €		68 100.00 €	68100.00
103	voirie (art 2111)		366.00 €			0.00
104	extension réseau électrique (art 21534)	7 000.00 €			6 000.00 €	6000.00
106	extension réseau eau potable (art 21531)	3 000.00 €			9 000.00 €	9000.00
	Travaux école (clôture)(art 21312)	4 000.00 €	3 794.18 €		2 700.00 €	
122	frais d'études Local technique (art 2031)	3 000.00 €				0.00
303	matériel technique (art 2158)	1 600.00 €	1 195.00 €		1 000.00 €	1000.00
406	Colombarium (art 2138)	12 000.00 €			10 000.00 €	E CONTRACTOR OF THE PROPERTY O
409	éclairage intérieur mairie (art2188)	3 500.00 €		3 600.00 €		3600.00
409	Coffre fort mairie (art2188)	1 100.00 €	1 000.50 €			0.00
409	Chauffage mairie (art2188)	1 400.00 €	1 374.00 €		1 400.00 €	1400.00
601	signalisation (art 2151)	3 000.00 €	2 373.60 €		2 000.00 €	2000.00
602	stade (art 2158)	2 000.00 €	2 672.40 €		2 000.00 €	2000.00
701	matériel cantine				6 200.00 €	6200.00
702	Chalet salle les sorbiers (art 2188)	6 000.00 €	5 749.20 €			0.00
702	Salle Les Sorbiers - matériel				3 000.00 €	3000.00
705	Cimetière	8 000.00 €	6 535.80 €		5 000.00 €	5000.00
						0.00
						0.00
	OPERATIONS FINANCIERES	56 400.00 €	45 689.87 €	0.00€	139 300.00 €	139300.00
1641	emprunts	46 000.00 €	45 639.87 €		47 000.00 €	
165	dépôts et cautionnements reçus	100.00 €	50.00 €		100.00 €	
166	refinancement de la dette					
20	dépenses imprévues	10 000.00 €			5 085.93 €	5085.93
15-711370	dépôts et cautionnements versés	300.00 €			100.00 €	
	résultat reporté			ľ	87 014.07 €	
	SES D'INVESTISSEMENT	171 000.00 €	127 364.43 €	3 600.00 €		

RECETTES - SECTION D'INVESTISSEMENT

ARTICLE / OPERATION	INTITULE	Crédits Ouverts 2016	CA 2016	RESTE A REALISER	BP 2017	
OPERATION	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE ET DE VENTES	0.00 €	0.00 €	0.00 €	17 000.00 €	Total
1341-0103	subv. Etat				15 500.00 €	15500.00
1323-0702	subv. Département					0.00
1341-701	subv. Etat				1 500.00 €	1500.00
16	EMPRUNTS ET DETTES	100.00 €	0.00 €	0.00€	100.00 €	
1641	emprunts					į –
165	dépôts et cautionnements reçus	100.00 €			100.00 €	0.00
166	refinancement de la dette					
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	21 658.00 €	27 108.36 €	0.00€	114 600.00 €	
10222	FCTVA	11 000.00 €	11 471.00 €		9 000.00 €	9000.00
10223	TLE					0.00
10226	TA	10 658.00 €	15 637.36 €		14 985.93 €	0.00
1068	excédents de fonctionnement capitalisés				90 614.07 €	90614.07
21	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	136 000.00 €			127 500.00 €	127500.00
001	RESULTAT REPORTE	13 242.00 €	0.00 €	0.00€	0.00€	
24	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0.00€	0.00 €	0.00 €	100.00 €	100.00
	REPORT -1					0.00
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	171 000.00 €	27 108.36 €	0.00€	259 300.00 €	259300.00

La Gazette de Glos 8 Juin 2017







Vivez une expérience différente... un moment bien-être 100 % au naturel!



Mes colorations sont **entièrement végétales** (à base de poudre de plantes), mes soins à base d'argile ou d'huiles végétale ...

Je pratique divers soins et massages comme le **Shi- rotchampi modelage du cuir chevelu de 30 min** suivant des rituels indiens ancestraux.

La coiffure végétale prend en compte l'esthétisme mais aussi le bien-être et le respect de tous (environnement, clients, coiffeur).

La coiffure végétale nous concerne tous ainsi que les enfants, les femmes enceintes et personnes sous chimiothérapie.



Au pré de ma Plonde

mes horaires : lundi 9h à 18h30 et le jeudi de 14h à 18h30 mon adresse 14 rue de la gare 14100 Glos mon numéro : 06,88,63,48,89

mon site: http://au-pre-de-ma-blonde.e-monsite.com/

Vente directe



f

Ferme des Bossettes 1048, chemin des bossettes 14100 Glos

Pour des renseignements ou passer commande Appelez-moi



Jean-Baptiste Barlet installe son cabinet d'ostéopathie au 40 route d'Orbec à Glos, en collaboration avec Aurélie Lemoine, l'infirmière. Il a suivi un cursus de 5 ans dans une école d'ostéopathie agréée par le ministère de la Santé: le CEESO Paris.

L'ostéopathie est une thérapie manuelle de première intention, reconnue et règlementée depuis 2002. Son champ de compé-

tences, défini par décret, se limite aux troubles fonctionnels de l'appareil locomoteur et des systèmes digestif et O.R.L.

Comme toute science, l'ostéopathie a ses limites. Ainsi, l'ostéopathe peut être amené à collaborer avec d'autres professionnels de santé, principalement lorsque les affections ne font pas partie de son champ de compétences.

Nourrissons, enfants, femmes enceintes, sportifs et adultes de tous âges peuvent être concernés.

Les consultations seront sur rendez-vous ou à domicile à partir du mois d'Août.

Contact : 0689271870 ou <u>barlet.osteo@outlook.fr</u>



Après 15 années de service à l'hôpital de Lisieux, c'est avec un immense plaisir que je m'installe à Glos, commune où je réside avec mon mari et mes 2 filles. Je souhaitais plus que tout retrouver de la proximité avec mes patients et instaurer une relation de confiance entre nous. Conseils, soins, ou besoins ponctuels je reste à votre disposition.

Je vous accueille au cabinet que je partage avec Jean-Baptiste BARLET, ostéopathe lors de mes permanences et vous pouvez me contactez au 07 86 66 03 06 pour les soins à domicile, 7 jours /7.

Nous serions heureux de faire votre connaissance lors de l'inauguration de notre cabinet le vendredi 30 Juin 2017 à 18h00.

A bientôt, Aurélie et Jean-Baptiste

La Gazette de Glos 9 Juin 2017



L'année se termine à l'école, les enfants préparent le traditionnel spectacle de la Kermesse qui aura lieu le <u>samedi 17 Juin</u> prochain. Le thème de cette année sera "les dessins animés". Nous espérons tous vous y voir nombreux, afin que l'APE puisse y récolter un maximum de fonds, de gros projets étant en chantier pour l'année 2018 (classe de neige...)

Les sorties scolaires et les projets de cette année 2016/2017 ont été variés :

Les CM1/CM2 ont participé à une rencontre sportive de Handball le 15 mai dernier. Face à de redoutables équipes, les jeunes handballeurs (une équipe de filles et une équipe de garçons) se sont classés 4e (sur 10) de la compétition. un résultat tout à fait encourageant, étant donné qu'ils n'ont commencé la pratique de ce sport que cette année avec un cycle d'initiation en septembre.

Cette classe a participé également à une rencontre autour de la course d'orientation dans le bois de St Pierre de Mailloc, avec l'école de Courtonne la Meurdrac. Malgré la météo capricieuse, les enfants ont bien profité de cette journée pour découvrir cette activité de pleine Nature.

Les CE1 / CE2 et les CM1 / CM2 ont participé au dispositif "école et Cinéma" et ont visionné 3 films dans l'année au cinéma Majestic, projection doublée d'une étude des films en classe. Dans la continuité de ce projet, les deux classes se rendront au Futuroscope de Poitiers les 26 et 27 Juin prochain.

Les classes de PS MS et GS CP iront au zoo de Cerza le 26 Juin.

Tous les élèves de la GS de maternelle au CM2 ont bénéficié du cycle Natation cet hiver. L'organisation en "semi massé" (deux séances par semaine sur 5 semaines au lieu d'une séance par semaine sur 10 semaines) a été privilégiée pour la quasi- totalité des écoles de la circonscription, y compris Glos. Cette année, la municipalité a beaucoup investi dans le renouvellement du matériel de l'école avec notamment l'achat d'un nouveau vidéoprojecteur pour le TBI, 4 ordinateurs portables, du mobilier pour la classe de GS/CP, un nouveau four pour madame Michel et un nouveau portail flambant neuf pour la maternelle! Toute l'équipe éducative remercie la municipalité pour son dévouement et son souci de fournir aux élèves du village une école aussi bien entretenue.

Pour les retardataires, nous vous rappelons que les inscriptions en petite section de maternelle pour la rentrée 2017 sont ouvertes depuis début mai. Pour inscrire votre enfant, si vous résidez à Glos ou si vous êtes hors commune avec un enfant déjà scolarisé dans l'école, il vous suffit de passer en mairie pour l'inscription administrative, munis de votre livret de famille et de votre justificatif de domicile, puis de prendre rendez-vous avec le directeur de l'école pour l'inscription définitive, munis de la fiche remise par la mairie et du carnet de santé de votre enfant.

L'an prochain, les effectifs de l'école devraient rester stables, en légère hausse, autour de 90 élèves. La répartition des niveaux sera toujours la même ainsi que l'équipe enseignante titulaire. Le dispositif périscolaire devrait lui aussi être renouvelé quasi à l'identique, aucune législation ou circulaire n'étant officiellement parue concernant la remise en cause de la semaine à quatre jours et demi au moment de l'écriture de cet article

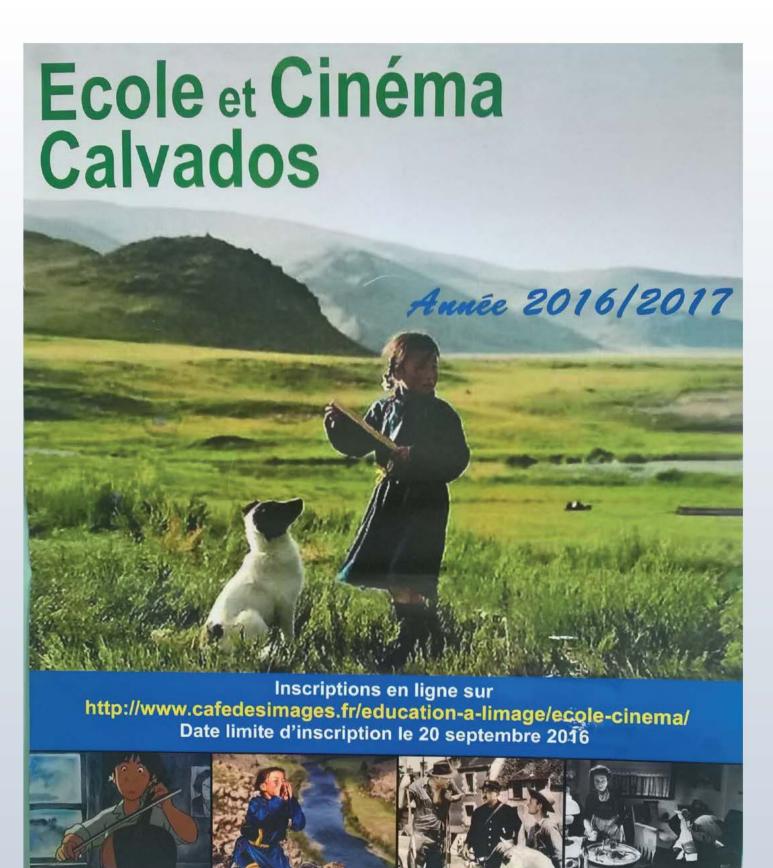
En attendant la fin de l'année scolaire, toute l'équipe de l'école souhaite aux habitants de Glos une très bonne fin d'année et un bel été!

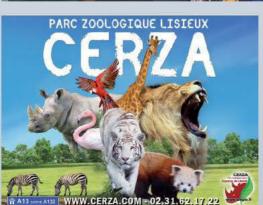
N. Maucarré, le directeur



Rencontre sportive de handball, les enfants sont arrivés 4^è sur 10.









La Gazette de Glos 12 Juin 2017





C'est sous un superbe soleil et de la chaleur que nous avons organisé la kermesse de l'école,

les enfants ont été encouragés et applaudis par un public bien présent. Ils nous ont amusé pendant une heure avec leur spectacle sur le thème des dessins animés. Un grand bravo à nos enfants.

Puis place aux jeux autour de la structure gonflable, la traditionnelle pêche à la ligne et aux canards les jeux préférés des plus jeunes, ils reviennent toujours les mains chargées de petits jouets

Cette année, nous avons mis des nouveautés avec des jeux collectifs comme la course en sac , la course à l'œuf et une bataille de chevalier.

Bilan de cette journée, c'est une nouvelle fois une kermesse réussie grâce aux enfants, l'équipe pédagogique, les bénévoles et l'APE.

Et voici quelques photos de notre kermesse.



La Gazette de Glos 11 Juin 2017





Une nouvelle année scolaire s'achève pour l'APE. Cette année a été marquée par diverses manifestations : La soirée tartiflette avec 126 personnes dont beaucoup de familles de parents d'élèves, le tout dans la bonne humeur et convivialité.

Malgré la pluie battante de la fin de la matinée, la foire à tout a rencontré un franc succès avec 540 mètres linéaires et 90 exposants.

Va avoir lieu la kermesse le 17 Juin en espérant que le soleil soit aussi au rendez-vous.

Ces bénéfices, vont permettre aux enfants de CE et CM de partir au Futuroscope le 26 et 27 juin.

Nos petits bambins eux partiront au Zoo de Cerza. Et si nous le pouvons les CM partiront en classe de neige en Janvier 2018.

Ainsi s'achève mes 2 années en tant que présidente, je passe le relais. J'espère pouvoir trouver un ou une remplaçante en septembre pour l'aider dans les débuts afin de faire perdurer cette belle association des parents d'élèves qui existe depuis fort longtemps.



La Présidente. Sandrine PARIS





Les sorties au cinéma, à la patinoire et au cirque ont beaucoup plu aux enfants.

A bientôt... Elodie et l'équipe d'animation UNC











La Gazette de Glos 13 Juin 2017



Cercle des Jeunes d'Autrefois



ASSEMBLEE GENERALE du JEUDI 19 JANVIER 2017

La séance est ouverte vers 15h par la présidente qui remercie les participants d'être venus nombreux et présente ses meilleurs vœux à toutes et tous de la part des membres du bureau et du conseil d'administration.

Deux informations à retenir :

Le nombre d'adhérents ayant cotisé se maintient à 91 et il faut noter le décès de Mme Georgette Fauquet membre de l'association depuis de nombreuses années.

Compte rendu de nos diverses activités en 2016 :

- ➤ Le 14 janvier : AG et « galette des rois" avec toujours une nombreuse assistance
- ➤ Le 3 avril : repas annuel avec tombola à la salle polyvalente Les Sorbiers (environ 80 convives)
- Le 16 juin : organisation de la journée de la forme à Glos avec la participation du Club de la Marotellerie (90 personne!)
- ➤ Le 27juin : voyage de groupe « escapade à Dinan »
- ➤ Le 23 octobre : repas avec loto avec environ 60 participants

- ➤ Le 12 décembre : distribution des colis de Noël à la salle des Sorbiers destinés à tous les anciens de la commune de plus de 65 ans au nombre de 110 et il est rappelé que les colis non retirés en cette journée sont encore disponibles à la Mairie pendant une semaine.
- Il a fallu annuler le voyage du circuit des villages illuminés de Noël dans l'Orne faute de participants au regret de certains et certaines d'entre vous...
- Par ailleurs certains d'entre nous se retrouvent régulièrement pour pratiquer une gymnastique de détente mais dynamique avec Emmanuel notre sympathique animateur qui se poursuit dans une bonne ambiance tous les vendredis matin de 9h30 à 11h à la salle des Sorbiers et tout nouveau participant(e) sera le bienvenu.

Je ne voudrais pas terminer ce compte rendu sans remercier Monsieur le Maire et la Municipalité pour l'aide apportée au "Cercle des Jeunes d'Autrefois" en nous octroyant une subvention annuelle.

Le compte rendu d'activités est soumis à l'approbation des membres présents et adopté. ?

La Gazette de Glos 14 Juin 2017





Nous passons maintenant aux propositions d'activités pour 2017 :

Voici quelques dates prévisionnelles :

- Le 23 mars : Repas annuel avec tombola à la salle des Sorbiers
- Le 15 juin : journée de la Forme avec le Club de la Marotellerie organisée à Marolles
- Courant juin ou septembre : voyage de groupe
- Le 22 octobre : Repas avec Loto à la salle des Sorbiers
- manifestation prévue en fin d'année : re-proposition du circuit des villages illuminés de Noël dans l'Orne

Ces futurs évènements seront indiqués dans la gazette municipale et rappelés soit par voie de presse ou par affichage dans les panneaux municipaux

Compte rendu financier et proposition budgétaire :

Le compte rendu financier est présenté par Didier Vaillant-Perus et fait apparaître un solde créditeur d'environ 2500 € avec en principales le colis de Noël couvert par la subvention municipale et la location de la salle des Sorbiers pour nos différentes manifestations qui entraine une discussion avec Monsieur le Maire... EN fonction de ces résultats, la cotisation actuelle est maintenue à 15€ ainsi que le repas annuel de l'association à 24€ par personne grâce à l'activité bénévole des membres du conseil d'administration.

A titre d'information, le budget prévisionnel pour 2017 s'établit à 6000 €.

Ce bilan comptable est donc soumis à l'approbation de l'assemblée qui l'entérine à l'unanimité et quitus est donné à la trésorière Gilberte Cudorge.

Conseil d'Administration et Bureau

La Présidente Dida Helloco annonce sa démission de cette fonction mais reste membre du conseil d'administration. Dans ces conditions l'intérim de la présidence sera assuré par le vice-président Jean-Claude Lorot jusqu'à la prochaine réunion du conseil qui définira un nouveau bureau. Entretemps une présidence collégiale a été mise en place avec le secrétaire D.Vaillant-Pérus et la trésorière G. Cudorge.

Par ailleurs, il est possible de compléter le conseil puisque Gilles Meyer a également démissionné et Mr Philippe Hemet propose sa candidature qui est acceptée par l'assemblée. La composition du Conseil d'Administration de l'Association devient donc la suivante :

- M^{mes} Gilberte CUDORGE Odette CULERIER Colette DURAND Dida HELLOCO Colette LEON Janine LOROT Claudine VEILLEPEAU

- M^{rs} Noël HELLOCO Philippe HEMET Jean-Claude LOROT Alain MORT Didier VALLI ANT-PERUS

Le secrétaire remercie les membres du Bureau et du conseil d'administration pour leur implication dans le fonctionnement de l'association en tant que bénévoles et demande à l'assemblée s'il ya des questions ou des suggestions à formuler.

Il invite ensuite les participants à régulariser leur cotisation avant de partager la « galette des Rois » après avoir levé la séance vers 16h30 et honoré nos doyens du jour Mme Geneviève Vallée et Mr Gilbert Cruchaudet.

REPAS ANNUEL DU 26 MARS 2017

Environ 70 convives ont pu apprécier un excellent repas préparé autour d'un couscous et de tables toujours joliment présentées ; repas suivi par la tombola qui a permis à de nombreux participants de gagner un lot.

RAPPEL DES PROCHAINES MANIFESTATIONS A RETENIR

- Le 15 juin : Journée de la forme à Marolles en association avec le Club de la Marotellerie.
- Le 29 juin : pique-nique convivial dans la cour du presbytère
- Le 28 septembre : voyage de groupe « vendanges en Anjou »
- Le 22 octobre : repas loto à la salle des Sorbiers à Glos
- Le 11 décembre : distribution des colis de Noël a la salle des Sorbiers à Glos

Le secrétaire, Didier VAILLANT-PERUS





La saison 2016-2017 se termine.

Un arand MERCI à tous les licenciés, les encadrants, les bénévoles mais aussi aux parents pour cette belle saison.

Merci aux clubs de Saint-Désir et de Courtonne les Deux Eglises pour nos équipes en entente.

Il faut déjà envisager la nouvelle saison 2017-2018.

Notre club est à la recherche de joueurs et joueuses pour compléter les effectifs de nos équipes.

Un de nos projets, pour cette nouvelle saison, est la création d'une équipe U18.

Né(e)s en	Catégories		Compétitions	Prix
1999	1110	U19	F12 11	60 Euros
2000	U18	U 18	Foot à 11	
2001	U17	U17	Foot à 11	60 Euros
2002	017	U 16	F001 G 11	
2003	U15	U15	Foot Sill	60 Euros
2004	015	U14	Foot à 11	
2005	U13	U13	Foot à 8	45 Euros
2006	013	U12	F001 0 8	
2007	1172	U11	Foot à O	45 Euros
2008	U11	U 10	Foot à 8	
2009	U8U9	U9	Foot à F	AF Furn
2010	0009	U8	Foot à 5	45 Euros
2011	117117	U7	F1-112-4	15.5
2012	U6U7	U6	Foot à 4	45 Euros

N'hésitez pas à nous contacter au 06 09 35 33 69 ou par mail: 549588@lfnfoot.com Bonnes Vacances L'Entente Sportive des 2 Vallées





La Gazette de Glos 16 Juin 2017





e Club de **Karaté** se porte bien avec 90 licenciés. Nous affichons, cette année encore, un palmarès flatteur avec un beau bouquet de podiums; en effet, nous avons eu 4 membres sélectionnés aux Championnats de France: Jézabel Pithon championne de Normandie kata, , et Morgan Isaac 1 er aux Championnats de Normandie kata, Evan ISAAC 2 aux championnats de Normandie combat et LEROY Brice, 1 er aux championnats de Normandie Kata.

Morgan participera également aux Championnats de France Corpo qui se dérouleront à Chalon en Champagne le 4 juin prochain.

Nous avons également participé à une compétition international avec le groupe KOFUKAN France qui regroupait 12 nations. Morgan Isaac fini 1 er en combat.

Dimanche 14 mai, 12 compétiteurs ont participé au Challenge de la Liberté organisé par le Comité Départemental du Calvados (de mini-poussins à Benjamins), nous avons eu 11 podiums ce qui est un bon résultat car bon nombre d'entre eux participaient pour la 1ère fois.

Nous avons également obtenu un 3e Dan le 7 mai en la personne de Jezabel PITHON, le 11 juin 1 licencié passera son 4e Dan. Nous avons également un élève qui a été reçu juge arbitre kata et combat, et pour cloturer les réussites Mickael VER-GER qui est entrain de passer le DIF (diplome d'instructeur fédéral) et Margot PONTIER qui est inscrite pour passer le certificat de body karaté.

Notre plus grand souhait est de continuer sur le même chemin, tant au niveau de l'effectif, des résultats sportifs et des objectifs que nous nous sommes fixés.

COURTONNEGLOS KARATE DO

PITHON Véronique - secrétaire 28 Rue du Général de Gaulle 14290 ORBEC

Tél: 06.35.43.35.31



ACPA (Archers du Cœur du Pays d'Auge) a pour vocation le développement de la pratique sportive du tir à l'arc au sein de la Communauté des Communes du Pays d'Auge.

Elle a pour ambition la mise en place d'une véritable école de tir, labellisée FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc) et accueille en son sein des archers de tous âges et tous horizons. Elle participe aux différents concours organisés par la FFTA.

Au-delà de ces objectifs sportifs, l'ACPA souhaite transmettre les valeurs qui lui sont chères: Maitrise de soi, équilibre physique et mental, rigueur, concentration, précision et stabilité dans le mouvement, recherche de la performance, esprit d'équipe et bonne humeur.

L'ACPA exerce son activité depuis Septembre 2016, quatre fois par semaine à la salle des loisirs de Beuvillers, chemin de Gué Fontaine. Elle vient d'inaugurer son pas de tir extérieur situé sur le terrain des sports de la commune de Glos

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association par mail à l'adresse acpa.paysdauge@gmail.com ou directement auprès du président Laurent Tavenne par téléphone au 06 46 54 17 16 ou par mail à ltavenne@wanadoo.fr. L'ACPA dispose également d'un site web à l'adresse

https://sites.google.com/site/archerscoeurpaysdauge/home









AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS REFRACTAIRES ET APPELES DE GLOS

L'amicale des Anciens Combattants de GLOS et de BEUVILLERS s'est réunie le **lundi 08 mai** pour la cérémonie commémorative.

Cette cérémonie présidée par M. Bernard BROISIN-DOUTAZ, Maire de GLOS et M. Didier MAUDUIT, Maire de BEUVILLERS s'est déroulée de la façon suivante :

- 10h15 : Cérémonie au Monument aux Morts de BEUVILLERS
- 10h45 : Cérémonie au Monument aux Morts de GLOS
- 11h15 : Assemblée Générale salle de l'Union de GLOS :
 - Développement de l'amicale
 - Compte rendu financier
 - Renouvellement du bureau
 - Projet de voyage
 - · Cérémonie du 11 novembre
 - Cotisations
 - Questions diverses

A l'issue de l'assemblée générale, un verre de l'amitié a été servi à la salle de l'Union à GLOS pour clore cette journée du souvenir.

Le Président, Pierre ANFRY





La Gazette de Glos 18 Juin 2017



Lors de notre assemblée du vendredi 6 janvier 2017, nous avons décidé le thème de la fête du village. Cette année ce sera « mouv' de rue » le samedi 29 et dimanche 30 juillet 2017.

Programme





Pour les réservations

contactez-le:

02.31.62.63.88

Ou Possibilité de réserver à la salle des fêtes de l'Union de Glos le :

Mercredi 12, 19, 26 juillet 2017

De 19h-20h

Rappel: Assemblée générale le vendredi 5 janvier 2018 à 20h pour tous ceux qui veulent venir nous rejoindre, on vous attend avec plaisir. Pour la location de la salle des fêtes (rue de la gare)

Appeler au 02.31.62.63.88

- * 210 € le weekend
- * 105 € une journée en semaine
- * 0,80 € le couvert

Samedi 29 juillet 2017:

Repas typique

Avec le groupe « now mater what »

Magicien dance et démonstration de skate

Feu d'artifice

Dimanche 30 juillet 2017:

Repas champêtre

Après-midi « loto »

+ Magicien danse, démonstration de skate et tagueur

Venez nombreux !!!

Bonnes vacances à tous!! Rendez-vous à la fête de votre village !!!

La Gazette de Glos 19 Juin 2017



Paroisse Saint Paul en Vallée d'Auge

Relais de l'Orbiquet



Cette année se termine pour beaucoup, mais commence pour la paroisse, le temps des mariages, des premières communions et des baptêmes. Toujours une joie partagée avec les anciens et les jeunes. Le travail ne manque pas pour les prêtres

avec 30 mariages, 150 baptêmes et 250 enterrements. Beaucoup de choses ont été centralisées à Lisieux, mais des mariages et des enterrements ont souvent lieu dans nos églises.

- L'animation des messes du dimanche suit son cours, avec musique et entrain. La messe de Noël et des Rameaux a fait le plein et la fréquentation est un augmentation. Signe d'un petit frémissement dans la sphère chrétienne?
- Le chapelet du mois de Mai qui nous a conduit à l'oratoire de 1944, construit pour demander la protection de Marie lors des bombardements du débarquement a été bien suivi et apprécié sous son soleil radieux.
- Le Barbecue qui clôture fraternellement l'année aura lieu comme d'habitude et rassemble plus de 60 personnes. Des montages vidéos présenteront la vie de toute la Paroisse et de celle du relais de Glos-Beuvillers.

- La Paroisse de Lisieux est en mouvement vers l'ouverture du nouvel Accueil-Cathédrale pour septembre. Ce lieu remplacera l'accueil actuel et proposera à côté de la Banque de France des salles avec écrans et wifi pour le caté branché et les réunions des équipes d'animation de la paroisse (environ 200 personnes). Un nouveau livret de chants est en cours de réalisation sous la houlette de Mr Broine de Beuvillers et la revue du Liens dans laquelle exerce Mr Jacques Vivien de Glos est agrandie pour être plus visible et lisible. C'est Mr et Mme Vivien qui parcours 50 kms pour distribuer le journal paroissial du Liens à toutes les boîtes gratuitement.
- Les églises de Glos et Beuvillers sont bien entretenues et sont encore bien vivantes par leurs messes mensuelles et aussi par les célébrations diverses. On peut regretter que personne n'est pris en charge le catéchisme pour les enfants et qu'ils doivent se rendre à Hauteville!

Mais rien n'est parfait sous le soleil de Normandie! Merci à ceux qui oeuvrent pour la vie de l'Eglise à Glos!

Père Benjamin Boisson, prêtre accompagnateur du Relais.

Le patrimoine de Glos

Eléments	Datation	Protection	Observations	
Manoir de la Brairie	XVe	CI MH le 29/03/2005	L'un des manoirs médiévaux les mieux conservés en Pays d'Auge	
Manoir de Bray	XVIIIe-XXe	ISMH le 26/12/1928	Erreur de localisation cadastrale lors de la protection MH. Le recenseur pensa avoir classé le manoir de la Brairie, mais il a visé la demeure du propriétaire : intéressant logis à pans de bois XVIIIe, mais qui venait d'être transformé par l'architecte Jacquelln quelques décennies auparavant dans un style régionalis	
Manoir de la Quaize	XVIe	ISMH le 18/06/1927	Pan de bois richement sculpté, hourdis de briques vernissées	
Manoir de Colandon	XVIIe-XVIIIe	ISMH le 12/07/1971	Bel exemple de logis de pierre, menuiseries XVIIe en place	
Manoir de la Motte	XVIIe	P. Macchine and The Control of the C	Pan de bois XVIe transformé au XIXe, communs intéressants	
Logis du Fief de Bray	XVIIIe			
Manoir de la Vallée	XVe-XIXe		Pan de bois médiéval modifié au XIXe siècle Exceptionnel colombier en terre	
Manoir du Petit Coq	XVIIe		Pan de bois, logis secondaire de l'ancien château du Coq, disparu	
Manoir de Villers	XIX e		De son vrai nom le Château de GROSMESNIL	
Presbytère	XIIIe et époque Louis XIII		Grande prote blason, toit très haut	
Eglise Saint Laurent	XIIe-XVe-XIXe		Profondément transformée, chœur reconstruit au XIXe	
Lambris du choeur	XVIIe	Cl MH le 2/03/1921	Provenant de l'ancienne abbaye bénédictine de Cormeilles (Eure), détruite en 1778	
Assomption de la Vierge (sculpture)	XVIIIe	Cl MH le 30/11/1908		
Lutrin	XVIIe		Provenant également de l'abbaye de Cormeilles ?	
Chapelle Ste Barbe	XVIIe		Localisée sur le plateau sud, dans les Bruyères de Glos. J'ai découvert cette chapelle voici près de 30 ans, mais je n'ai pas eu l'occasion de la revoir. J'ignore donc son état de conservation.	
Eglise de Villers (détruite)				
Porche de l'ancienne église de Villers			Remonté près du manoir de la Motte.	
Cloche de l'ancienne église de Villers	V		Présentée devant l'entrée du Manoir de Villers. Propriété communale ? Justifierait un classement MH	
Briqueterie Lagrive	XIXe-XXe		Exceptionnel ensemble industriel	

La Gazette de Glos 20 Juin 2017



lin d'œil sur une habitante de Glos, Pauline Boissière

Peux tu te présenter?

Je m'appelle Pauline, j'ai 22 ans et je vis à Glos depuis toute petite ! Je suis étudiante en CAP tapisserie décor, au Lycée des Métiers d'Art et de l'Ameublement Augustin Boismard à Brionne. J'ai obtenu l'année passée mon diplôme en tapisserie d'ameublement en siège et je suis également diplomée d'un BTS design graphique et d'un bac arts appliqués.

Parle nous de ton stage au Canada?

J'ai eu la chance en mars dernier de faire un stage à Montréal durant 6 semaines, pour être initiée aux techniques traditionnelles de tissage. Cette nouvelle expérience a renforcé mon désir de travailler le textile et les couleurs.

J'ai eu le plaisir de collaborer avec Monique Sainte Marie, une designer textile, qui travaille uniquement à partir de matières naturelles ou de récupération. Pour elle, le textile a un grand rôle à jouer dans la maison. Il apporte une chaleur, une qualité de proximité. Avec elle, j'ai pu tisser des corbeilles en chanvre et découvrir les différentes étapes de création.

Puis, j'ai également pu travailler avec Louise Lemieux Berube. Ses créations tissées ont reçu de multiples honneurs et mentions. Ses œuvres sont régulièrement présentées et vendues au Canada et à l'étranger. Elle est reconnue internationalement pour ses connaissances et ses créations en tissage jacquard et en broderie assistées par ordinateur.

J'ai vécu une expérience exceptionnelle, et profité de ce stage pour découvrir une nouvelle culture et des paysages magnifiques.

Je remercie Monsieur le maire, Bernard Broisin-Doutaz, mais également tous les conseillers municipaux de m'avoir aidé à réaliser ce projet si enrichissant.

Pourquoi as tu souhaité t'orienter vers un travail manuel?

Je m'épanouis dans le travail manuel car j'aime travailler la matière. L'idée de redonner vie à des objets anciens tout en respectant leur histoire me passionne. Il est selon moi nécessaire de sauvegarder les styles et les matériaux d'origines car restaurer notre patrimoine est très important, il faut le conserver pour le faire perdurer et le transmettre aux générations futures. J'aime aussi la création contemporaine et je suis passionnée par le travail des étoffes, par la création de motifs ou encore par la recherche de couleurs et de textures.

Quel sont tes projets futurs?

En septembre prochain, je vais intégrer la formation du Mobilier National à Paris, dans l'atelier de restauration tapis. Je suis fascinée par la relation privilégiée qu'un restaurateur peut entretenir avec un tapis, l'idée d'être au plus proche de la matière pour lui donner un nouveau souffle, lui redonner vie. J'ai très envie de découvrir de nouvelles techniques et d'apprendre ce métier unique!



La Gazette de Glos 21 Juin 2017

L u pour vous

A LA GARE DE LISIEUX. Un distributeur automatique de pizzas paul elliv-entre

8 recettes seront disponibles ! C'est à l'entrée de la gare de Lisieux. Place Pierre Sémard, que la Société Pivamanosque a entrepris d'installer son premier distributeur automatique de pizzas. Il a été inauguré hier, mardi. C'est la société ADAL implantée dans la cité lexovienne qui fabrique les distributeurs. Sorava Lehaire. responsable commerciale, nous confie: « 8 recettes seront disponibles, 3 fromages, Bolognaise, Royale, Raclette, Chèvre, Peppéroni, Jambon, Forestière. » Les ingrédients qui composent ces pizzas ont été soigneusement sélectionnés, c'est en effet un pizzaiolo de Manosque qui est chargé d'acheminer les produits en provenance du sud de la France, la qualité et la fraicheur ont donc été privilégiées. Du reste au point de vue fraîcheur, la garantie est absolue, un ordinateur veille sur la date limite de consommation qui est fixé à 3 jours

La pizza prête en 3 minutes!

Lorsque nous demandons à Sorava, d'un point de vue pratique, comment l'appareil fonctionne, celle-ci précise : « sur un écran tactile s'afficheront les différentes recettes, il suffira de sélectionner le plat désiré. la pizza sera prête en 3 minutes! » Et pour le règlement? « Plusieurs options seront proposées. Le paiement en espèces, par carte bancaire ou plus simplement par paiement tactile. » L'ambition de l'entreprise ne s'arrête pas là, Soraya Lehaire nous révèle pour finir : « Nous espérons développer notre activité, l'étendre à d'autres lieux, d'autres sites tels que les aires d'autoroute, les hôtels qui ne proposent pas de restauration chaude... »

Les prix ? Entre 7 €50 et 9 €.



Le distributeur de pizzas est installé à l'entrée de la gare. Il a été inauguré mardi 6 juin en présence d'élus du pays d'Auge.

- 7 juin 201 'Eveil

Calvados infos

LISIEUX. Le rapporteur public suggére le rejet de la requête du promoteur du projet Ellipse

Le rapporteur public a suggéré à la cour adminis trative d'appel, à Nantes, de rejeter la requête du promoteur immobilier. Si la cour d'Appel le suit, le projet de centre commer-cial Ellipse à Glos sera définitivement enterré.

La SCCV Lisieux Développe-ment à demande mardi à la cour administrative d'appel de Nantes (Loire-Atlantique) d'annuler la décision rendue en sa défaveur par la Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) en juillet 2015 concer-nant son centre commercial d'Efflisse » à Glos près de « L'Ellipse », à Glos, près de Lisieux.

Six moyennes surfaces

Six moyennes surfaces II s'agit à vrai dire du second projet du promoteur immobiller : il prévoit seulement l'installation est in moyennes surfaces poécialisées dans l'équipement de la maison » sur 12.972 m2. Un premier projet plus ambitieux - qui prévoyait 21 bouriques sur 17.533 m2 - avait

Nantes, le rapporteur public a suggéré à la cour de confirmer la décision de la Commission natiodecision de la Commission nationale d'aménagement commetail : elle avait juje que l'Ellipse « redimensionné » demeure un projet « très consommateur d'espaces naturels » et qui va générer une « importante imperméabilisation des sols » avec ses 10 000 m2 de parkrigs. La desserte en transports en commun des « Hauts de Glos », la zone d'aménagement connenté (2021) de 86 hectares répartis entre Glos et Courtonne le AMeurdrac, n'apparaît également « pas suffisante »

tonne-la-Meurdrac, n'apparaît également « pas suffisante » quatre allers-retours sont prévus par jour » par la ligne de bus nouvellement créée, a-t-elle relevé dans ses conclusions.

Besoin de « sécurité » et de « prévisibilité » Enfin, l'absence d'atteinte portée à la diversité des com merces lexoviens « ne peut être appréciée », selon la magis

en effet été refusé une première fois par la CNAC sur les magasins qui doivent sur les magasins qui doivent d'etre accueillis ». En conclusion, Anates, le rapporteur public a elle a donc suggéré de rejeter la suggéré à la cour de confirmer la requête du promoteur immobi-

▲ 6 février 2013: la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) autorise la création de la zone Ellipse. 21 boutiques vont sortir de terre sur une surface de 17 000 m2 sur la zone des Hauts de Glos.

▲ 25 juin 2013: suite à des recours déposés par deux associations de commerçants (Lisieux au coeur et CAP Lisieux), et le magasin Bricorama, la Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) retoque le projet.

▲ Octobre 2013: le promoteur de l'Ellipse, le groupe CPA Grand Ouest, decide de saisri le conseil d'Etat.

▲ 1 février 2015: sans attendre le jugement du conseil d'Etat, le promoteur de l'Ellipse lance un second projet, moins ambitieux que le précédent (9 cellules commerciales sur 12 900 m2). Il reçoit le feu vert de la CDAC.

▲ 3 mars 2015: l'association des commerçants CAP
Lisieux dépose un recours contre le second projet Ellipse.

▲ 3 avril 2015: le conseil d'Etat donne raison au promoteur et demande à la CNAC de réexaminer le dossier Ellipse, première version, dans un délai de quatre mois.

▲ 2 juillet 2015: la CNAC émet un nouvel avis défavorable. Le promoteur saisit la cour administrative d'appel de Nantes.

▲ 30 mai 2017 : Audience devant la cour administrative

®



Le projet prévoit la création de six magasins sur la zone des Hauts de Glos, à la sortie de Lisieux.

et l'association des commer-çants Cap Lisieux. Le magasin Bricorama de Lisieux a d'ailleurs lui-même subi les foudres de la CNAC récemment, puisque l'ins-

CNAC récemment, puisque l'ins-tance a rendu un avis défavo-rable le 11 mai dernier à son pro-jet d'extension de 2.995 m2... « Les acteurs du marché ont besoin de sécurité et de prévisibilité pour prévoir leurs opérations d'aménage-ment commercial », a répliqué l'avocate de la SCCV Lisieux Développement, émanation Développement, émanation du promoteur immobilier CFA Grand Ouest (groupe Duval)

s'implanter, tout comme un pôle de concessions auto-mobiles... mais on interdit les commerces », a-t-elle pointé « Seraient-ils les seuls a consommer des espaces

a consommer des espaces natureis ? » L'avocate a également rappe-le aux juges nantais que la ZAC des « Hauts de Glos » avait été identifiée comme un « pôle ma-jeur d'activité » dans le Schéma de cohérence territonale (SCOT). Ces derniers, qui ont mis leur jugement en délibéré, rendront leur decision sous quinze jours. GF (PressPepper)

'Eveil - 7 juin 2017

Lu pour vous

L'entreprise Atos ira au salon du Bourget

L'entreprise de tôlerie fine, basée à Glos, ira, pour la première fois, fin juin, au Salon international de l'aéronautique et de l'espace. Son objectif : y rencontrer de potentiels clients.

Pourquoi ? Comment ?

La tôlerie fine, c'est quoi ?

« Notre cœur de métier, résume Philippe Bousquet, président exécutif d'Atos, c'est l'habillage de l'électronique. » À savoir : créer toutes les armoires métalliques, tiroirs, mobilier urbain ou même data centers (où l'on stocke les données numériques des internautes comme des entreprises) pour protéger des circuits électriques ou électroniques

Certaines bornes numériques pour commander son burger au fast-food ou acheter son billet de train en gare, c'est eux. Tout comme une partie des boîtiers métalliques au pied des pylônes d'opérateurs de téléphonie mo-

« On a aussi fait le coffre du data center de Balard (le nouveau bâtiment ultra-sécurisé de l'état-major de l'armée) ou encore des coffres dans des chars. »

L'entreprise Atos de Glos, une pointure?

Elle est, en effet, le premier tôlier français, reconnue pour la haute technicité de ses produits « et notre gamme très complète », détaille Nicolas Dessoude, directeur de production. « Il arrive parfois qu'on nous envoie un simple dessin, et qu'on le transforme en produit, sourit-il. Notre force, c'est de nous adapter à chaque demande. »

Sur les 300 salariés du site, on compte, en effet, des ingénieurs, des informaticiens, des opérateurs hyper-









En haut : Dominique Heroult, régleur sur commandes numériques, est l'opérateur qui maîtrise la technologie de la machine qui poinçonne et qui plie la tôle. En bas (à gauche) : Certaines petites pièces très soignées, en aluminium, destinées à l'aéronautique nécessitent un emballage minutieux. À droite : l'immense atelier d'Atos

Depuis deux ans, l'entreprise a d'ailleurs investi 8 millions d'euros en nouvelles machines qui poinconnent, plient la tôle, la soudent de manière toujours plus précise. Et s'est fait certifier aéronautique. De quoi tenter de rivaliser sur ce marché extrêmement pointu.

Pourquoi est-ce une chance pour Atos d'aller au Salon du Bourget (du 19 au 25 juin) ? très porteur », analyse Philippe Bousquet, qui a vu plusieurs de ses concurrents français mettre la clé sous la porte ces dernières années.

Atos, qui s'est relevée après la crise et espère passer de 36 à 40 millions d'euros de chiffre d'affaires d'ici un à deux ans, souhaite donc plus que iamais continuer « à se diversifier ».

Or, « on fait encore peu de pièces d'aéronautique », estime-t-il.

Voilà pourquoi l'entreprise sera pré-

die AeroEspace (réseau normand d'entreprises de l'aéronautique) du Salon international du Bourget, fin juin. « On y verra nos clients actuels et on espère en capter de nouveaux. » Mais tout le laisse penser, puisque quatre rendez-vous sur place ont délà été planifiés.

Virginie ÉNÉE.

Regarder la galerie photo et la vidéo

Budget 2017 : légère augmentation des impôts

Glos - Le conseil de Glos a voté son budget primitif 2017, vendredi, et choisi d'augmenter les taxes pour compenser les baisses de dotation de l'État.

Glos était, vendredi soir, l'un premiers villages du pays d'Auge à voter son budget pour l'année 2017. Il ne sera

pas le seul, en revanche à enregistrer les baisses de dotation de l'État. En effet, la Dotation globale de fonctionnement (DGF) devrait passer de 47 000 € à moins de 30 000 € et la Dotation de solidanté rurale (DSR), perdre 2 000 €. Ajoutées à cela, les incertitudes sur le montant des com-pensations de la nouvelle agglo Lisieux Normandie (Lintercom versait 70 000 €). C'est en tablant sur un mi-nimum de recettes que le conseil municipal a équilibré les recettes et les

dépenses pour 2017, à 782 500 €, bénéficiant d'un report de résultat en fonctionnement validé, par le compte administratif de 125 937,03 €.

Le maire, Bernard Broisin-Doutaz a présenté un budget prudent, sans grandes opérations nouvelles, avec un engagement en voirie d'un peu moins de 70 000 € et des opérations ponctuelles au stade, à la salle des Sorbiers et au cimetière

Impôts

Les impôts et taxes représentent 66 % du budget global. Le conseil a adopté le principe d'une augmentation d'1,5 % des trois taxes. La

le compte de gestion et pour voter cette légère augmentation. Les fi-nances restent saines, avec une capacité immédiate de trésorerie de

Comptage des véhicules La commune a mis en place un comptage des véhicules route d'Orbec. 2 600 circulent par jour dont 100 poids lourds. La vitesse n'est pas

taxe d'habitation passe de 7,11 % à 7,22 %, la taxe sur le foncier bâti de 17,66 % à 17,92 %, et la taxe sur foncier non bâti de 25,69 % à 26,08 %.

Il n'y eut aucun problème pour adopter le compte administratif et le compte de certific de certific pour le compte de certific pour le compte de certific pour le compte certific pour le certific po min de Colandon.

Cession d'un chemin rural

Le chemin rural 6, impraticable, dé-bouchant sur le Colandon, tera l'ob-jet d'une enquête publique pour être vendu à un rivorais à l'acceptant vendu à un riverain à l'euro symbo

La Gazette de Glos 23 Juin 2017

u pour vous

Glos

De l'aloe vera et des chats au Salon du bien-être



Artisans, créateurs et professionnels du bien-être sont jusqu'à ce soir à la disposition des visiteurs à la salle des fêtes, Les Sorbiers.

Une dizaine d'artisans et de professionnels du bien-être attendent, jusqu'à 17 h, les visiteurs en nombre à la salle des fêtes Les Sorbiers. Pour la 5e année consécutive, Christine Gervais, l'organisatrice, a réuni à la fois des créateurs et des artisans dans des domaines aussi variés que les bijoux, le crochet, les vêtements ou l'art floral, et des professionnels de la beauté et du bien-être.

Ils prodigueront des conseils en prothèses ongulaires ou dans l'utilisation de produits cosmétiques, dévoileront l'art du tarot et enseigneront les propriétés de l'aloe vera, une plante vivace à boire ou à appliquer sur la peau, qui participe au traitement des problèmes cardiovasculaires, digestifs ou encore articulaires.

Ce dimanche, l'association des Chats du cœur sera également présente pour partager son combat pour la défense de la race féline. Elle présentera son action dans la région de Lisieux, pour soigner et stériliser les chats errants ou maltraités et leur trouver une famille

Ouest France - 14 mai 2017

Glos

52 000 € de travaux programmés en 2017

Vendredi, le conseil municipal s'est réuni autour du maire Bernard Broi-sin-Doutaz. Plusieurs sujets ont été évoqués, dont trois chantiers à venir.

Dans la perspective du budget qui sera voté en mars trois opérations ont été programmées. Elles concernent des travaux de voirie dans le bourg : sur le plateau, près de la boulangerie et du chemin des Loges. C'est une enveloppe de 52 112 € hors taxes qui a été votée par le maire, en espérant une subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des terri-toires ruraux) de 15 633 €, au maxi-

La commune va également dépenser 5 045 € pour l'achat et l'installa-tion d'un four au restaurant scolaire, en tablant, là encore, sur une subvention qui pourrait atteindre 1 528 €. La commission finances se réunira cette semaine pour préparer le budget. Glos peut compter sur un report de près de 126 000 € de l'exercice précédent pour alimenter le budget de fonctionnement.

Stationnement

L'une des questions du conseil portait sur les voitures ventouses, celles

qui sont abandonnées dans la commune, et sur stationnement sauvage aux abords des commerces. « On ne peut rien faire si les véhicules ventouses ne sont pas sur le domaine public », a précisé le maire, en énu-mérant les nombreuses démarches engagées pour retrouver les proprié-taires et régler le problème. Quant au stationnement sauvage, « c'est une question de civisme », rappellent les

Le conseil a décidé d'aider une fa-mille en difficultés pour régler ses factures d'électricité. À litre excep-tionnel, la municipalité réglera la facture de janvier, soit 654 €.

Centre de loisirs

La convention annuelle avec l'Union des centres de loisirs et terrestres a été signée. La commune espère que le fond de concurrence donné par l'ancienne Intercom (plus de par l'aricierne interconduit par l'agglo. Les tarifs seront malgré tout main-tenus. La commune souhaite que les communes extérieures dont les enfants fréquentent le centre participent toutes aux frais.

Presbytère

Le conseil municipal a voté les tarifs de location du presbytère. Week-end : 200 € en basse saison, 300 € en haute saison. Semaine : 200 € (basse saison), 600 € (haute saison). Caution : 300 €, forfait ménage 60 €. Réduction de 20 % aux Glosiens pour une première le cautier. Selle des Sorbiars et location. Réduction de 10 % pour le forfait location Salle des Sorbiers et

Ouest France - 31 janvier 2017

®

Lu pour vous

Lisieux en bref

Tournée des entreprises pour l'économie de l'agglo

Après avoir visité l'entreprise Sophie H & Co à Livarot, Caillebotis Diamond et Cap profilé à Lisieux, le président de la nouvelle communauté d'agglomération Lisieux Normandie, François Aubey, et ses vice-présidents, Jean-Paul Soulbieu et Bernard Broisin-Doutaz continuent « la tournée des entreprises qui innovent et font bouger le territoire ».

Hier, l'équipe d'élus a visité Knorr Bremse, à Glos. « L'idée, c'est que l'agglo aille vers les entreprises qui sont le signe fort et positif d'un pays d'Auge qui bouge. Nous allons sur place, nous échangeons et nous recevons ce que l'on peut avoir à nous demander, en raison de notre compétence de développement économique. Pour faire bien et aller plus loin. » François Aubey prépare, dans les prochaines semaines, des visites chez



François Aubey, président de l'agglomération Lisieux Normandie (au centre), et ses vice-présidents Jean-Paul Soulbieu et Bernard Broisin-Doutaz, visitent les entreprises.

des artisans et des entrepreneurs. « Didier Pellerin est en train de préparer la visite de son élevage bio, de sa ferme des Bruyères de 180 ha, aux Monceaux. »

Ouest France - 31 mai 2017

LISIEUX. Le second projet Ellipse bel et bien enterré par la justice

La cour administrative d'appel de Nantes a débouté mercredi la SCCV Lisieux Développement, qui voulait faire annuler la décision rendue en sa défaveur par la Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) en juillet 2015 concernant son centre commercial « Ellipse », à Glos.

Il s'agissait à vrai dire du second projet du promoteur immobilier : il prévoyait seulement l'installation de six « moyennes surfaces spécialisées dans l'équipement de la personne et l'équipement de la maison » sur 12.972 m2. Un premier projet plus ambitieux - qui prévoyait 21 boutiques sur 17.533 m2 - avait en effet été refusé une première fois par la CNAC.

Les juges nantais - dont les motivations détaillées ne seront connues que sous quarante-huit heures au mieux - ont condamné en conséquence le promoteur à verser 1.500 € chacun au Bricomarché et au Bricorama de Lisieux au titre de leurs frais de justice. L'association des commerçants Cap Lisieux, pour sa part, ne sera pas indemnisée à ce titre.

Cette décision suit en grande partie les préconisations du rapporteur public, qui avait estimé à l'audience que l'Ellipse « redimensionné » demeurait un projet « très consommateur d'espaces naturels » et qui allait générer une « importante imperméabilisation des sols » avec ses 10.000 m2 de parkings.

La desserte en transports en commun des « Hauts de Glos », la zone d'aménagement concerté (ZAC) de 86 hectares répartis entre Glos et Courtonne-la-Meurdrac, n'apparaissait également « pas suffisante » pour la magistrate : « seuls quatre allers-retours sont prévus par jour » par la ligne de bus nouvellement créée, avait-elle relevé.

« Les acteurs du marché ont besoin de sécurité et de prévisibilité pour prévoir leurs opérations d'aménagement commercial », avait répliqué l'avocate de la SCCV Lisieux Développement, émanation du promoteur immobilier CFA Grand Ouest (groupe Duval). « L'entrepôt de Leclerc va s'implanter, tout comme un pôle de concessions automobiles... mais on interdit les commerces », avait-elle pointé. « Seraient-ils les seuls à consommer des espaces naturels ? ».

L'avocate avait également rappelé aux juges nantais que la ZAC des « Hauts de Glos » avait été identifiée comme un « pôle majeur d'activité » dans le Schéma de cohérence territoriale (SCOT).

G.F.

Pays d'Auge - 16 Jui

ECONOMIE. Hauts de Glos: la concession automobile Toyota classée 3° de France

Installée depuis juin 2015 dans la ZAC des Hauts de Glos, la concession Toyota vient d'être récompensée du 3e prix de satisfaction de la clientèle. Une récompense remise à son directeur Jérôme Rouvière mardi à Strasbourg (Bas-Rhin).

Vendredi soir, à l'occasion de la cérémonie des vœux à laquelle il avait convié ses clients, ses amis et son équipe, et alors qu'était dévoilé le premier CHR (crossover hybride) de Tovota. Jérôme Rouvière a annoncé la bonne nouvelle : sa concession s'est vue décerner, par la direction de la marque japonaise, le 3è prix de satisfaction de la clientèle parmi les 260 concessions de l'Hexagone. Le directeur a reçu le diplôme officiel, trois jours plus tôt, à Strasbourg (Bas-Rhin).



Présentant le document consacrant donc l'entrée de la concession lexovienne dans « le club des meilleurs concessionnaires » de la marque japonaise,



Jérôme Rouvière présente son diplôme consacrant la qualité des prestations de sa concession.

et affichant un large sourire, le directeur a rendu hommage à l'ensemble de son équipe, en remerciant chaleureusement l'assistance pour la confiance qu'elle lui a témoignée. « Je sais qu'on vous embête régulière-

ment avec nos enquêtes de satisfaction », a souri le directeur en s'adressant à l'assistance. « Elles nous permettent de nous améliorer ».

Cette récompense « pour avoir personnellement contri-

bué au succès de la marque en France », comme précisé sur le diplôme, couronne une qualité d'accueil et de prestations qui semblent être la marque de fabrique de l'établissement lexovien créé il y a treize ans.

Lisieux

Le maire fixe trois priorités pour l'année

Samedi matin, à la salle des Sorbiers, le maire de Glos, Bernard Broisin Doutaz, a présenté ses vœux. La commune a investi 132 000 € en 2016, et a dégagé trois priorités pour 2017.

Une cérémonie des vœux est l'occasion pour le maire de faire le bilan de l'année écoulée. « C'est un devoir et par honnéteté vis-à-vis de vous, par rapport à nos engagements », explique Bernard Brosin Duca, maire de Glos, samedi. En 2016, la municipalité a réalise des tra-aux de voire, consolidé la sécula municipalité a réalisé des tra-veux de voirie, consolidé la sécu-nté de l'école, nettoyé les vitaux de l'église, effectue le relevage de tombes du cimetière, trans-forme l'ancien presbytère en gite communal, refait le portail de l'école materniele, installé deux places de parking pour recharge électrique (l'inauguration pre-vue au cours du mos), arbeté un coffre-fort pour la maire afin de lutter contre les vols de plus en plus importants perpétrés dans plus importants perpetres dans les petites maines. « Les inves-tissements pour 2016 se sont élevés à 132 000 € » précise

Plus d'enfants à l'école l'an prochain ? Si la ZAC desil·lauts de Glos est du ressort de la communauté d'agglomération, la gestion des demandes d'urbanisme et de



permis de construire est réali-sée par la commune. En 2016, la mairie a traité 80 documents d'urbanisme, dont 10 permis de construire pour des maisons individuelles. Grâce à cette arrivée de nouveaux habitants, l'école qui compte actuellement 89 enfants devrait en accueillir à la rentrée

prochaine 91 ou 93. « On conti-nue pour l'instant a maintenue pour l'instant à mainte-nir les activités périscolaires gratuites et de la meilleure qualité possible » souligne le maine. Le centre de loisirs à 5 ans et accueille pas moins de 75 en-fants venant de 29 communes. Le presbytère non utilisé de-puis plusieurs années, a donc été

transformé en gite communal, ne faisant pas ombrage aux gites privés « En deux ans, cette transformation a coûté 75 000 €. Le gîte reste à la dis-position de la paroisse et des associations » De son côté, la salle des Sorbiers fête ses 5 ans. Elle est utilisée par les associa-tions plusieurs fois par semaines et louée plus de 38 week-ends services attendus par les habi-

et louee plus de 38 week-ends par an : « Ces recettes nous permettent de financer son entretien ».

Projets pour 2017
En 2017, le budget de voirie va tere de plus en plus lourd, commue dans toutes les communes (60 000 €. La municipalité envisage trois priorités pour la nouvelle année : rendre les

En musique!

La cérémonie a débuté dans la bonne humeur, par une chan-sonnette à la gloire de Glos. Peut-être le futur l'hymne de la « petite commune de Normandie, un vrai paradis »,

la « petite commune de Normandie, un vrai paradis », chante le refrain.
Le maire, Bernard Broisin Doutaz, a même lancé un déli à ses administrés. Lors de la prochaine cerémonie des vœux, ils devonot chanter en chœur cette chanson. « Il y a quelques années, le regretté Jérôme Roussel, un jeune très impliqué dans la commune avait sollicité la chanteuse Josy, pour écrire une chanson sur Glos. Sortie sur CD, elle avait été vendue lors du repas des anciens », a rappele le maire.

e maire. La doyenne de la commune Madame Halley (101 alis), ab-sente à cause du temps, a tenu à laisser un message « Elle vous adresse à tous ses meilleurs vœux et surtout la

d 'Auge 10 janvier 2017

Pays d'Auge 20 janvier 201













- ✓ Pots et tubes en plastique (pots de crème, de yaourt, de glace, du chocolat en poudre, pots des produits hygiène et beauté, tubes de dentifrice...)
- ✓ Barquettes en plastique et en polystyrène (barquettes de beurre, des paquets de gâteaux, des plats préparés ou des viennoiseries...)
- Films plastiques (films autour des packs d'eau, cellophane, papier bulle, bâches en plastique...)
- ✓ Vaisselle en plastique (assiettes, couverts et gobelets)
- ✓ Boîtes plastiques et boîtiers des DVD et CD (sans disque)
- ✓ Sacs plastiques
- ✓ Flacons et bouteilles plastiques (eau, gel douche, lessive, sodas...)

A METTRE ÉGALEMENT DANS VOTRE SAC OU BAC JAUNE

Les cartonnettes (petits emballages en carton), et les briques alimentaires (jus de fruit, soupe etc.)



Les boîtes et barquettes métalliques telles que les boîtes de conserve, les barquettes aluminium, les canettes, les aérosols etc.



Je, tu, 1





INFORMATIONS pratiques

annuaire





ENEDIS (ex ERDF):	
Accueil distributeur	09 69 32 18 4
Centre d'appel dépann	age
09 726 750 14	1 (24h/24 et 7j/7
CAF (Hauteville):	
rue de Taunton,	
LISIEUX	02 31 31 67 13
MSA: 6, rue Carmel,	
LISIEUX	02 31 31 66 5
CRAM de Normandie :	
Service Social	08 20 90 41 7
CRAM de Normandie	
Cours Matignon - LISIE	UX
Service retraite	
POLE EMPLOI:	per
9 rue Calmette et Guér	in,

02 31 31 17 00

déchetterie

ZA de l'Espérance - rue Edouard Branly - LISIEUX - Tél : 02 31 31 30 50

HORAIRES :

Lundi/Mercredi/Samedi : 9h-18h sans interruption

Mardi/Jeudi/Vendredi: 14h-18h

Déchetteries de Cambremer, Moyaux et St Cyr du Ronceray :

HORAIRES:

Lundi : 9h-12h - Mercredi : 14h-18h - Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Il peut y être déposé : Cartons, Branchages, Gazon, Encombrants, Gravats, Piles, Batteries, Papiers

les associations de Glos

L'Association des Parents d'élèves - Présidente : Mme Sandrine Paris - 02 31 61 08 74

L'Union - Président : M. Matthieu Lelandais - 02 31 62 72 75

L'Entente sportive des 2 vallées - Président : Philippe Zamparo – 06 21 89 27 66

L'Association de l'école - Président : M. David Trouvé - 02 31 62 52 23 Les Anciens Combattants - Président : M. Pierre Anfry - 02 31 62 30 14 Les Jeunes d'Autrefois - Président : Mr Jean-Claude Lorot - 02 31 62 70 47

Pour la location de la salle de l'union, contacter l'association l'Union au 02 31 62 63 88 Pour la location de la salle polyvalente «les Sorbiers», contacter la mairie au 02 31 62 70 43

®

Directeur de publication : B. BROISIN-DOUTAZ Secrétaire de rédaction : S. CREVEL SWIDER Impression et Création : Imprimerie Loiseleur

MAIRIE:

Chemin de Judée 14100 GLOS

Tél.: 02 31 62 70 43 Fax: 02 31 62 70 97

Courriel:

mairie-de-glos@wanadoo.fr

Lundi : 10h à 12h Mardi : 10h à 12h 15h30 à 17h30

Jeudi : 15h30 à 17h30 Vendredi : 10h à 12h 15h30 à 17h30

La commune de Glos dispose d'un site internet que vous pouvez retrouver à l'adresse suivante www.glos.fr

PERMANENCE DES ÉLUS :

Lundi: 10h à 12h Mardi et vendredi: 15h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires, la mairie est fermée le lundi et le jeudi

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

du 1^{er} septembre au 31 Décembre (Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)

PETIT RAPPEL:

L'enlèvement des ordures ménagères : Pour éviter certains désagréments (odeurs, sacs crevés...), ne déposer les poubelles que le mercredi soir pour enlèvement le jeudi.